

OBJET

Approbation du Compte  
Administratif 2017

Budget Principal

N°44.06.18

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS

MUNICIPAUX EN EXERCICE

28



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 20 juin 2018

L'an deux mil dix-huit le 20 juin à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le 14 juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ASCONE Giuseppe Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. ASCONE Giuseppe, KACIMI Fatiha, DEVORSINE Serge, MERIAUX Sabine, SIMON Jean Louis, LIBERT Jean Claude, PIERARD Mariam, EL HADANI Mustapha, FONTAINE Annie, LIBIER Marie Paule, THIEMPONT Jacques, MENAGE Régine, REKBI Ali, ZAHAFI Hafida, DUBOIS Jean Louis, BOUTAOUS Fabienne, VASAMULIET Hugues, BENGUESMIA Annie, DESPEGHEL Daniel, MASSARELLI Gino, MEUNIER Richard, DURANT Sullivan.

Mme AUQUIERT Joelle a donné procuration à Monsieur SIMON Jean Louis  
Mr HAMMADATI Khalid a donné procuration à Madame KACIMI Fatiha  
Mme GILLOTEAU Sergine a donné procuration à Monsieur DURANT Sullivan

Absents : Mme PIERARD Léone, Mr VERWAERDE Laurent, Mr CONVENANCE Jean Luc

Formant la majorité des membres en exercice

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame MERIAUX Sabine

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2017. Celui-ci est conforme aux écritures du compte de gestion établi par le Receveur Municipal.

L'arrêt des comptes de l'exercice 2017 au 31 décembre, y compris les opérations de la journée complémentaire, se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses Réalisées	1 259 589,90 €	9 329 347,34 €	10 588 937,24 €
Recettes Réalisées	975 641,85 €	10 235 893,88 €	11 211 535,73 €
Résultat de l'Exercice	-283 948,05 €	906 546,54 €	622 598,49 €

Pour calculer le résultat de clôture, il convient d'une part, d'intégrer les résultats de l'exercice antérieur et d'autre part, de prendre en compte les restes à réaliser en dépenses et recettes de la section d'investissement. Ces éléments se récapitulent comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de l'Exercice	-283 948,05 €	906 546,54 €	622 598,49 €
Résultat Antérieur Reporté	927 207,74 €	620 641,02 €	1 547 848,76 €
<b>Résultat de Clôture Hors Report</b>	<b>643 259,69 €</b>	<b>1 527 187,56 €</b>	<b>2 170 447,25 €</b>
Dépenses Reportées	-585 282,00 €	0,00 €	-585 282,00 €
Recettes Reportées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Résultat de Clôture 2017</b>	<b>57 977,69 €</b>	<b>1 527 187,56 €</b>	<b>1 585 165,25 €</b>

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé repris ci-dessus,  
Après en avoir délibéré,

**Monsieur le Maire ayant quitté la séance pour le vote**

**Approuve, à 17 voix Pour, 2 Contre et 2 Abstentions (hors procurations), le  
Compte Administratif 2017 du Budget Principal.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille,  
dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

**Fait en séance le 20 Juin 2018  
Ont signé les membres présents**

**Pour copie conforme  
Le Maire,**

**Giuseppe ASCONE**

